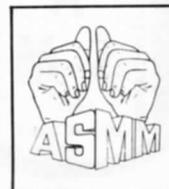


VOIR DIRE

NUMÉRO 10
MARS-AVRIL 1985
L'EXEMPLAIRE: 3.00\$

Un service de l'Association
des Sourds du Montréal
Métropolitain Inc.



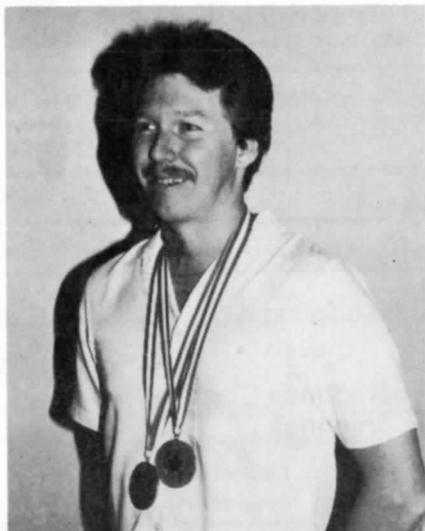
CARNAVAL DE QUÉBEC

Association des Sourds
de Québec Inc.



7e CARNAVAL DU C.L.S.M. '85

Centre des Loisirs
des Sourds
de Montréal Inc.



LES REPRÉSENTANTS DU QUÉBEC, PREMIERS AUX JEUX CANADIENS POUR LES SOURDS:

Richard Bernard,
un champion



30^{ième} Anniversaire de Fondation de l'Association des Sourds de la Mauricie Inc.

Samedi, le 18 mai 1985. Souper à 18h00



1955

Complexe Hôtelier Le Sapineau
Salon Elphège Deshaie
217 rue Thibeau
Cap-de-la-Madeleine, Qué.
Tél.: (819) 375-6482



1985

DATE LIMITE DE RÉSERVATION: LE 6 MAI 1985
BANQUET ET DANSE 25,00\$
DANSE SEULEMENT AVEC BILLET OU À LA PORTE 10,00\$

COMITÉ D'ORGANISATION

Président

Benoit Mercier
1886 rue St-Laurent
Plessisville
G6L 2R2
ATS: (819) 362-3839

Publicité

Suzanne Rivard
ATS: (819) 379-3923
Aide Publicité
Fernad Hébert
ATS: (514) 327-5139

Secrétaire

Jean-Marie Robitaille
15 rue Lahaye
Cap-de-la-Madeleine
G8T 7T8
Tél.: (819) 376-9149

Pour réservation des billets faire parvenir vos chèques
ou mandats de poste à l'ordre de:

L'ASSOCIATION DES SOURDS DE LA MAURICIE INC.

a/s Richard Gingras, trésorier
65-A rue Fusey,
Cap-de-la-Madeleine, Qué. G8T 2T9
ATS: (819) 379-8213

NOM: _____

ADRESSE: _____

VILLE: _____ C.P. _____

Nombre de: _____ billets à \$ _____

Banquet et danse: _____ 25,00\$

Danse seulement avec billet ou à la porte: _____ 10,00\$

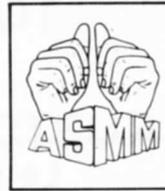
PRIX DES CHAMBRES

- 30,00\$ 1 personne 40,00\$ 3 personnes
 35,00\$ 2 personnes 45,00\$ 4 personnes

Complexe Hôtelier Le Sapineau

Salon Elphège Deshaie
217 rue Thibeau,
Cap-de-la-Madeleine, Qué.
Tél.: (819) 375-6482

VOIR DIRE



Revue publiée par
l'Association des Sourds
du Montréal métropolitain Inc.

BUREAU DE DIRECTION

Directeur: Yvon MANTHA
Secrétaire: Robert FORGUES
Trésorier: Jacques GARIEPY

★

ÉQUIPE DE RÉDACTION

Éditorialiste: Arthur LEBLANC

Collaborateurs:

Ronald THÉORÉT
Yvon MANTHA
Robert FORGUES
Rita GAMACHE
Jacques VADEBONCOEUR

Concepteurs graphique:

Yvon MANTHA
Arthur LEBLANC

Photographes:

Christian JODOIN
France BOULANGER

Abonnement:

Jacques GARIEPY

Publiciste:

Denis HARRISON

VOIR DIRE

Association des sourds du
Montréal métropolitain
Inc.

3600, rue Berri, suite 410
Montréal, Qué. H2L 4G9

Revue bimestrielle publiée avec
la collaboration des associations de sourds
de la province de Québec.

COMPOSITION:
Typographie Dynamique Inc.

IMPRESSION:
Atelier A.W.

On peut s'abonner à la revue VOIR DIRE en
s'adressant à l'adresse ci-haut mentionnée.

Toute reproduction, en tout ou en partie, d'arti-
cles publiés dans VOIR DIRE est interdite, sauf
sur autorisation écrite des éditeurs.

Les textes publiés expriment l'opinion de leur
auteur et l'éditeur n'assume aucune responsabilité
à leur sujet.

DÉPÔT LÉGAL: Bibliothèque nationale du
Québec.

Bibliothèque nationale du Canada

No d'enregistrement: 002565
ISSN 0826-4503

ASSOCIATION DES SOURDS DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN, Inc.

Organisme de promotion et de défense des droits des personnes sourdes



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente: Lysette Lamontagne
Vice-président: Ronald Théorêt
Secrétaire: Julie Elaine Roy
Trésorier: Jacques Gariépy

Directeurs: Arthur LeBlanc
Yvon Mantha
Robert Forgues



Par Arthur LEBLANC

Le plan de services de l'OPHQ

L'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) organise depuis plusieurs mois déjà des plans de services destinés à venir en aide aux personnes sourdes ou malentendantes. Récemment le processus d'octroi d'aide matérielle dans le cadre de ces plans de services s'est considérablement accéléré, par l'embauche temporaire de quelques personnes à Montréal, dont deux sourds, et à Québec, et c'est très bien. Cette aide matérielle (qui est plutôt une aide financière) subventionne l'achat d'appareils qui permettent aux «handicapés de l'oreille» de suppléer à leur handicap: avertisseurs lumineux des sonneries de la porte, du téléphone, du réveil-matin, du détecteur de fumée, des cris du bébé, et qu'on appelle avec plus d'exactitude appareils de contrôle de l'environnement sonore; téléscripteurs, décodeurs de sous-titres de télévision, etc. Cela revient à dire que nous obtenons ces appareils gratuitement. ⁽¹⁾

Si plusieurs, voire la plupart d'entre nous, les sourds, en ont profité, c'est tant mieux, et j'invite fortement les autres, qui n'ont pas encore fait la demande d'un plan de services auprès de l'OPHQ, à se dépêcher d'aller chercher leur formulaire de demande aux bureaux régionaux ou temporaires de l'Office situés le plus près de chez eux. Il est encore temps pour eux de profiter de la manne, vu qu'il n'y a pas encore de date limite. Mais on ne sait jamais s'il n'y en aura pas bientôt, car c'est une politique qui peut changer du jour au lendemain. Donc, il faut se hâter d'en profiter.

Mais combien savent au juste ce qui s'est passé pour qu'on en arrive là? Est-ce une décision subite du gouvernement, issue d'une prise de conscience quasi-miraculeuse de l'existence et des besoins des personnes sourdes? Non. Plus exactement, c'est le fruit d'un long travail préparatoire, au cours duquel un comité composé de représentants des sourds et des intervenants entendants en déficience auditive s'est réuni à plusieurs reprises pour évaluer les besoins des personnes sourdes, les appareils qui pouvaient répondre à ces besoins et les coûts que cela impliquerait. L'Association des sourds du Montréal métropolitain s'est fait un devoir d'y participer activement. Et le document final du comité, qui a servi de base de décision à l'OPHQ, a été produit par un sourd authentique, en la personne de Robert Forgues.

(1) Il faut préciser ici que le plan de services ne se limite pas à la seule aide matérielle ou financière, mais couvre tous les besoins de la personne handicapée, que ce soit aux points de vue médical, d'adaptation / réadaptation, scolaire, du travail, de l'intégration sociale et du maintien dans le milieu de vie naturel de la personne, de ses loisirs, etc., et qu'il permet de réunir toutes les instances aptes à intervenir afin de chercher et mettre en oeuvre les moyens de répondre le plus adéquatement possible à tous les besoins de cette personne. Il faut bien comprendre que, dans un tel contexte, l'aide matérielle n'est qu'un élément dans l'ensemble du plan de services, même si, pour la plupart des sourds, elle en constitue l'élément principal.

Lors de la dernière réunion de ce groupe de travail, en mai 1983, il fut décidé que le groupe se réunirait au moins une fois par année pour voir si des ajustements devraient être faits à cette politique d'aide matérielle. Ce groupe s'est finalement réuni à nouveau en janvier de cette année, et, lors de cette réunion, où la présidente de l'Office, Madame Laurette Champigny-Robilard, était présente, nous avons mis les choses à jour.

Nous en avons également profité pour exprimer notre insatisfaction au sujet de la piètre application de certaines recommandations figurant dans le document de Robert Forgues. Notamment au sujet de l'embauche des personnes sourdes pour travailler à l'élaboration de ces plans de services et à la vente ou distribution gratuite des aides techniques (téléscripteurs, etc.) obtenus par les sourds. En effet, comme c'est toujours le cas dans ce domaine, ce sont et ce furent encore ici les non-handicapés (i.e. les entendants) qui prennent les décisions finales, et ils prennent plus souvent qu'autrement la part du lion du travail rémunéré créé par suite de leurs politiques.

Bien sûr, il faut reconnaître que, comme c'est le gouvernement qui paie la facture, il est normal pour lui d'exiger que ses fonctionnaires appliquent ses politiques relativement aux programmes mis sur pied. Pourtant, ceci n'interdit pas l'embauche des sourds, qui sont tout aussi capables que tout autre travailleur de se conformer aux directives de l'employeur.

Mais je pense que le véritable problème à ce sujet vient plutôt du manque d'information du gouvernement, ou d'une politique d'affichage de postes trop restrictive, qui limite l'information pertinente aux nouveaux postes à ceux qui sont déjà impliqués auprès de la clientèle visée, au niveau de la fonction publique. Par conséquent, il s'est produit que presque aucune des personnes sourdes qui auraient pu être embauchées par l'Office dans le cadre du projet spécial actuel n'a été mise au courant des postes ouverts. Ceci est particulièrement vrai dans la région de Québec, où aucun sourd n'a soumis d'offre de services.

Un autre problème soulevé lors de cette réunion fut celui du montant plutôt arbitraire de la subvention accordée. En effet, l'Office s'en tient encore aux prix soumis par les commerçants, lequel date probablement de 1983. Or, les prix ont augmenté depuis ce temps, et l'obligation pour les commerçants de s'en tenir aux prix fixés par l'OPHQ leur occasionne maintenant des pertes. Sans oublier que de nouveaux modèles de téléscripteur, beaucoup plus performants et inévitablement plus dispendieux, sont maintenant sur le marché. Les sourds qui désirent se procurer un de ces appareils doivent actuellement payer de leur poche la différence de prix entre ce que fournit l'Office et ce qu'ils veulent acheter. Cela peut être une justice élémentaire, mais cela n'empêche pas que les sourds touchés par les
(suite de l'éditorial à la page suivante)

Suite de l'éditorial, page 4.

limites actuelles de l'aide matérielle gouvernementale ne soient pas contents de la situation.

Rien ne nous empêche de désirer un peu plus de compréhension de la part du gouvernement, ainsi qu'un virage technologique dont les sourds seront aussi bénéficiaires. Et il ne faut pas oublier que la régie de l'assurance-maladie du Québec dépense régulièrement des milliers de dollars pour doter les personnes déficientes visuelles d'appareils sophistiqués. Alors pourquoi les sourds n'auraient-ils pas eux aussi droit aux mêmes largesses gouvernementales?

Très peu de concret est ressorti de cette réunion, sauf une promesse d'une nouvelle demande de soumissions pour les aides techniques, afin d'ajuster la valeur de l'aide matérielle aux réalités du marché. Il me semble que les représentants de l'OPHQ ont utilisé avec nous un langage de politiciens. Donc, ils ont su patiner devant les questions un peu trop directes à leur goût. Pour notre part, nous avons utilisé un langage de citoyens ordinaires, mais de citoyens conscients de nos droits et capable de les faire valoir.

Nous présentons cependant que le gouvernement tiendra davantage compte de nos doléances à l'avenir, et les dirigeants de l'OPHQ ont été favorables à notre suggestion d'entretenir des contacts suivis avec le Centre québécois de la déficience auditive (CQDA), qui est le seul représentant légitime des sourds au niveau provincial. Encore faudra-t-il s'assurer que le CQDA ne se laissera ni noyauter ni influencer dans le sens des politiques gouvernementales et qu'il demeurera un groupe de pression jalousement indépendant de toute alliance partisane.

Association des sourds du Montréal métropolitain

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET ÉLECTIONS DES ADMINISTRATEURS

Le 20 avril 1985, de 13 h à 17 h.

À l'Institut Raymond-Dewar, local 406
3600, rue Berri, Montréal

Tous les sourds membres ou non, sont invités

Rédacteur(trice) demandé(e)

Condition requise :

- être qualifié
- connaître le milieu des sourds

Personnes sourdes ou entendantes et stagiaires sont les bienvenues.

Prière de s'adresser à :

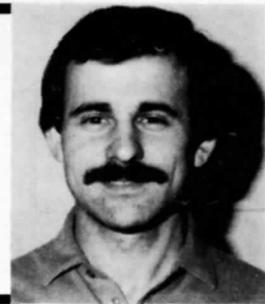
La revue **VOIR DIRE**
3600, rue Berri, suite 410
Montréal, Qué. H2L 4G9

ou téléphoner à :

Rita Gamache au 845-3057 (voix ou ATS)

LE MOT DU DIRECTEUR

Par Yvon MANTHA



Un renouveau important

Eh oui, cette publication fait l'objet de nouveaux développements tant au niveau «look», concept, nouvelles rubriques, que contenu.

Les efforts entrepris l'an dernier pour mettre sur pied une équipe de collaborateurs pour la revue **VOIR DIRE** ont porté fruit. Vous vous en êtes d'ailleurs sûrement rendu compte en la recevant : nouvelles présentation, nouvelles chroniques, nouveaux collaborateurs, etc. etc. et nous pensons que ce n'est que le début. Nous espérons recevoir vos commentaires à ce sujet car, bien que la revue se soit considérablement améliorée, nous voulons continuer d'y inclure les articles qui vous plairont. Vos suggestions en ce sens sont les bienvenus. Si vous avez des personnes à nous suggérer, n'hésitez pas à nous communiquer leurs noms.

Calendrier de production

Au moment d'écrire ces lignes, nous ne pouvons garantir si nous serons en mesure de vous expédier la revue entre le 1er et 5 avril tel que prévu, pour la simple raison que trop de gens n'ont pas été avisés des dates d'échéance. Vous trouverez ci-dessous un calendrier de production pour l'année 1985. Il sera très important de respecter ces dates-limites de réception, dates auxquelles nous devrions avoir tous vos articles, photos, annonces en main. Plus vous retardez, plus vous augmentez les risques de retard à la publication.

Pour terminer, nous espérons que vous serez comblés, et soyez assurés que nous ferons tout notre possible pour vous plaire.

Et, sur ce, bonne lecture!

CALENDRIER DE PUBLICATION 1985

Publication	Mois	Date limite de réception	Date d'expédition (approximative)
Numéro 10	Mars-avril 85	4 mars	1er au 5 avril
Numéro 11	Mai-juin 85	6 mai	3 au 7 juin
Numéro 12	Juillet-août 85	8 juillet	5 au 9 août
Numéro 13	Sept.-oct. 85	9 septembre	7 au 11 octobre
Numéro 14	Nov.-déc. 85	4 novembre	2 au 6 décembre

LA PAROLE EST AUX LECTEURS



En lisant et relisant le texte de monsieur Roland Major paru dans le dernier numéro de VOIR DIRE et traitant du sommet de la déficience auditive, je ne puis m'empêcher d'émettre des commentaires sur la personne de M. Major. Ce monsieur est tout un personnage pour nous, le monde des sourds! Je serais tenté de le décrire comme le plus grand défenseurs que les sourds francophones du Québec n'ont jamais eus! Est-ce que j'exagère? À peine! Rendu à un âge où la plupart, sinon la totalité d'entre nous se seraient retirés dans une retraite douillette, béate..., lui, il refuse obstinément d'abandonner le combat! Nous ne serions pas surpris qu'il l'abandonne seulement au dernier jour de sa vie! Franchement, il a tout fait ce qui est humainement possible pour l'avancement et l'amélioration de la qualité de vie des sourds. Nous n'avons qu'à nous rendre compte de ce qu'il fait encore présentement avec le club Lyons Villeray-Montréal (Sourds).

Combien d'intervenants des sourds ont été incapables de lui répondre ou mal à l'aise, quand lors de discussions aigres-douces concernant la condition de vie des sourds, devant la franchise sans détour et combien percutantes de certaines de ses remarques. On peut n'être pas toujours d'accord avec ses idées ou ses paroles, mais il n'en demeure pas moins que c'est un être tout entier, franc et respecté. Ce n'est pas sans raison que le centre de jour créé par le centre d'accueil Manoir de Cartierville a été nommé en son honneur. Je me souviens que le jour même de l'ouverture officielle de ce centre et devant le directeur général du Manoir, il ne s'est pas gêné pour décrier les formes de paternalisme dont les sourds sont l'objet et a réitéré le souhait que les sourds prennent en main leur propres affaires. Le directeur général ne les a pas pris, ces remarques. Pas du tout, au point d'en être estomaqué! Quelques temps plus tard, il donnait sa démission comme directeur général du manoir. Et quand ce poste a été ouvert, cela a pris pas mal de temps pour trouver un remplaçant... Et le nouveau directeur général n'a pas mis de temps, lui, à prendre le pouls des sourds et à entrer en contact avec eux, et dans le vif. Il vient tout récemment d'engager des professeurs en langage gestuel pour que son personnel du manoir puisse communiquer adéquatement avec la clientèle sourde... Tout un changement de mentalité! Coïncidence? Peut-être... mais il n'y a pas de progrès social sans défenseurs des droits des citoyens. Monsieur Major y a sans doute été pour quelque chose. Chapeau!

Arthur LeBlanc

 **Office des personnes
handicapées
du Québec**

Bureau de la Présidente

Monsieur Arthur LeBlanc
Revue VOIR DIRE
Association des sourds du
Montréal Métropolitain
3600, rue Berri, suite 410
Montréal (Québec) H2L 4G9

Objet: éditorial de janvier-février

Monsieur,

J'ai lu avec grand intérêt votre éditorial de janvier-février. Votre parti-pris de rédiger une revue de qualité me semble dans le droit fil des objectifs que nous poursuivons en commun: l'intégration à part égale des personnes qui ont une déficience auditive.

La culture des sourds a tout à gagner à se faire connaître et reconnaître en utilisant tous les moyens de communication valorisés par notre société. Votre revue en est un et l'Office des personnes handicapées du Québec encourage son équipe.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La Présidente,

Laurette Champigny-Robillard

Association du Québec pour Enfants avec Problèmes Auditifs

 3700 Berri, Suite 486
Montréal, Qué. H2L 4G9
514-842-8706

Nous publions la revue ENTENDRE

PROTHÈSES AUDITIVES

 Robert Hogue - Richard Lamoureux
Claudette Hogue
Audioprothésistes

4367 SAINT-DENIS, MONTRÉAL, QUÉ.
Tél.: 843-6789 • 843-3679
Près du métro Mont-Royal

LA PAROLE EST AUX LECTEURS

Monsieur Yvon Mantha
Directeur de la revue Voir Dire

Monsieur,

Permettez-moi de remercier M. Arthur LeBlanc ainsi que vos lecteurs de l'appréciation et l'intérêt témoigné à mon égard. Je dois vous dire que la visite du Pape au Canada fut pour moi une expérience inoubliable. D'autant plus que le service d'interprétation gestuel télévisé fut offert aux sourds du Québec.

Vos lecteurs ont demandé des informations quant à mes antécédents, ma formation, les raisons m'ayant poussé à exercer mon métier et à quel endroit je travaille. Je veux donc répondre à ces demandes.



Je suis née de parents sourds mais dans ma famille la parentée comprend beaucoup de sourds. Mon père, Donat Caron avait deux frères sourds, Roméo marié à Cécile Lortie et Albert, marié à Olida Fortin. Ma mère, Gabrielle Gratton avait aussi deux frères sourds, Dieudonné marié à Blanche Bourassa et Jean-Paul à Réjeanne Brière. De plus j'ai un petit cousin maternel également

sourd qui se nomme Alain Cadieux. C'est donc dire que mon monde était celui des sourds et jusqu'à mon entrée à l'école.

Cette entrée à l'école des entendants fut un choc pour moi. J'entendais ce que le professeur disait mais très souvent je ne comprenais pas le sens donc je croyais que je n'étais pas intelligente, je passais toutes mes soirées et mes fins de semaine au Centre des Loisirs des Sourds de Montréal qui était situé à cette époque à l'Institution des Sourds de Montréal sur la rue St-Laurent. Je vivais donc à toutes fins pratiques, comme une sourde.

Les années ont passés, je parlais mais pas comme les autres car ma façon de parler était basée sur la structure du langage des sourds. De plus, dans ce monde des sourds qui était le mien on se témoignait beaucoup d'affection comme une grande famille.

Quant à ma formation, j'ai eu la chance d'aller à Washington, D.C. à un collège spécialisé pour les sourds. J'y ai suivi un cours de technique pour enseigner. Ce cours fut une révélation pour moi. J'ai réalisé que je n'étais pas en marge de la société, mais que j'avais une langue, une culture dont je faisais partie c'était la culture sourde même si je suis entendante. Ce fut pour moi un nouveau départ.

Maintenant j'habite Ottawa. En novembre 1980, j'ai enseigné à des professeurs de l'école Côte du Nord dans la région de Hull, «La Langue des Signes Québécois» afin de permettre de garder leurs enfants sourds dans leur région. Cette école a maintenant une section désigné pour les enfants atteints de surdité. J'y ai aussi développé le cours de LSQ ouvert au public et ceci avec la participation de Micheline Martineau et ceci est donné dans le cadre de la Commission Scolaire Régional de l'Outaouais. Quatre niveaux est offert et je profite de l'occasion de

partager mon expérience au niveau de la culture sourde.

Mes débuts dans l'interprétation datent de cinq ans. Différentes organismes font appel à mes services telles: Secrétariat d'Etat, Centre des services sociaux, Société canadienne de l'ouïe, Conseil canadien de coordination de la déficience auditive, Cour provinciale de l'Ontario et du Québec, Cour familiale de l'Ontario, avocats, psychologue, etc... C'est ainsi d'ailleurs que Radio-Canada m'a demandé d'interpréter lors de la visite du Pape.

Il y a deux ans, j'ai préparé avec Paul Bourcier un programme à l'intention de l'Université d'Ottawa: un cours de structure de LSQ à l'intention des gens voulant devenir interprètes. Nous avons également préparé un vidéo a cet effet et depuis lors nous sommes chargés de cours et ce cours se donne dans la période de l'été.

Je fais partie de l'Association québécoise des interprètes francophones en langage visuel; les deux premières années à titre de vice-présidente et maintenant à titre de coordonnatrice du comité de certification et d'évaluation afin d'évaluer les interprètes.

Je suis aussi une déléguée au comité national de rédaction pour développer avec le CCCDA un dictionnaire dans les deux langues: l'ASL (American Sign Language) et le LSQ. Je travaille de concert avec Julie Elaine Roy du côté LSQ.

J'espère, cher monsieur, que ces détails quant à mon cheminement personnel seront d'intérêt pour vos lecteurs.

Pour ma part, je voudrais féliciter la revue VOIR DIRE que je trouve utile et bien faite. Je crois que cette revue rencontre un besoin réel et permet à tous de prendre conscience de notre culture sourde.

Alors bonne chance et merci de votre intérêt.

Micheline Caron



Association des Adultes avec Problèmes Auditifs de Montréal
Association of Hearing-Impaired Adults of Montreal

UN ORGANISME FINANÇÉ PAR
AN AGENCY FINANCED BY



Centrale

UN ORGANISME FINANÇÉ PAR
AN AGENCY FINANCED BY



3600, rue Berri, bureau 228
Montréal, Québec
H2L 4G9

Coordonnatrice: Lysette Lamontagne
Secrétaire permanente: Denise Joubert
Tél.: 284-2581, local 117



D'un téléscripteur à l'autre



L'avenir du sous-titrage à la télévision



Par Michel BRIÈRE

L'accès à la télévision est une priorité pour les personnes sourdes et/ou malentendantes (2.2 millions au Canada). Pratiquement 100% des foyers canadiens ont au moins une télévision. Par ce véhicule technologique, toutes les possibilités sont ouvertes à une pleine autonomie télévisuelle pour la personne handicapée auditive, que ce soit pour l'information, les divertissements, l'éducation, etc... Et il existe une technologie qui favorise cet essor, plutôt ce droit fondamental: le sous-titrage.

Il est inadmissible que les gouvernements en place et les intervenants directs (Réseaux de télévision ou producteurs de films et de vidéos) ne soient pas plus sensibilisés à cette technologie d'avant-garde. Surtout qu'actuellement l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ), par son plan de services, subventionne l'achat du décodeur de sous-titrage aux handicapés auditifs québécois. Même l'OPHQ n'a pas de politique réelle pour faire sous-titrer leurs propres productions audiovisuelles. Une chance que nous avons la Société Radio-Canada et l'Agence canadienne de développement du sous-titrage (ACDS) pour nous assurer une programmation d'émissions sous-titrées en français. Imaginez-vous qu'il y a 117 heures de sous-titrage en langue anglaise/sem. (si vous êtes abonné au câble) contre 12 hres/sem. en langue française. C'est incroyable vous direz-vous, mais c'est vrai.

Le problème du sous-titrage d'émissions par la télévision francophone devrait être traité en priorité par les instances gouvernementales et par les décideurs des réseaux de télévision.

D'un autre côté, de tous les appareils spéciaux vendus aux handicapés auditifs, c'est avec le décodeur de sous-titre que les distributeurs comme Les Services ATS-Sourds ont le plus de problèmes techniques, non seulement des problèmes d'importation ou de taxe de vente fédérale, mais aussi parce qu'ils sont dépendants des réseaux de télévision. C'est souvent à cause d'une mauvaise transmission ou réception des signaux sous-titrés que les plaintes de la clientèle arrivent. Eux pensent, et c'est normal, que c'est le décodeur qui a des problèmes. Lorsque l'on regarde la télévision on ne pense pas que peut-être l'émission vous est retransmise par un satellite, par micro-ondes, par le câble, etc...

D'ailleurs à ce sujet, M. Cousineau, directeur du réseau d'alimentation de Cablevision/Vidéotron, m'a confirmé avoir vérifié auprès de tout le réseau du Groupe Vidéotron si les émissions sous-titrées étaient bien retransmises aux abonnés. Tout le réseau fonctionne à merveille, sauf qu'il a eu certains problèmes dans la région de Sherbrooke, mais ce n'était pas la responsabilité de Vidéotron, mais bien du poste de télévision local.

Bravo à Monsieur Cousineau d'avoir fait ce travail, il est peut-être un des seuls représentants des télédistributeurs à avoir pensé à la qualité des services de télévision pour les handicapés auditifs québécois.

Au début de l'implantation du service de sous-titrage en sol canadien en 1982, la communauté sourde et malentendante avait fondée beaucoup d'espoir en cette technologie. On souhaitait alors que chaque personne sourde possède son décodeur. Et aujourd'hui, à cause d'une mauvaise concertation et d'absence de politiques adéquates, le sous-titrage est devenu moins populaire auprès des handicapés auditifs, spécialement parmi le groupe des sourds francophones. Ce n'est surtout pas la faute de l'ACDS ou de la Société Radio-Canada, qui s'efforcent d'améliorer continuellement ce service et le nombre d'émissions sous-titrées. Pour vraiment orchestrer une bonne organisation de ce service, cela dépend principalement du Conseil de la Radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), dont le mandat est d'émettre les permis à tous les réseaux et stations de télévision canadiennes. Voyez la position du CRTC suite aux recommandations du Rapport Obstacles (1): Recommandation du Rapport «Que pour pouvoir obtenir un permis d'exploitation les réseaux de télévision devraient offrir un nombre notable d'émissions canadiennes et importées avec sous-titrage». Réponse deux ans plus tard du CRTC: «qu'il préférerait les laisser libres d'appliquer la recommandation plutôt que d'en faire une condition à l'obtention d'un permis».

Vous réalisez maintenant dans quel univers le sous-titrage patauge. Si le CRTC n'applique aucune réglementation réelle pour planifier l'orientation du sous-titrage au Canada, comment voulez-vous améliorer ce service? La communauté sourde et malentendante doit se concerter de nouveau sur ce point et non laisser tout le loisir à qui le voudrait bien de voir à l'organisation de ce service. Nous avons besoin d'être appuyés par les consommateurs de la télévision. N'oubliez pas que cette technologie avance à grands pas!

Principaux problèmes du décodeur et du sous-titrage:

À l'aide des trois tableaux qui suivent, vous comprendrez comment fonctionne la transmission et la réception d'une émission sous-titrées. Ce qui peut faire aussi des interférences.

(1) - Rapport du comité spécial concernant les invalides et les handicapés. Février 1981.

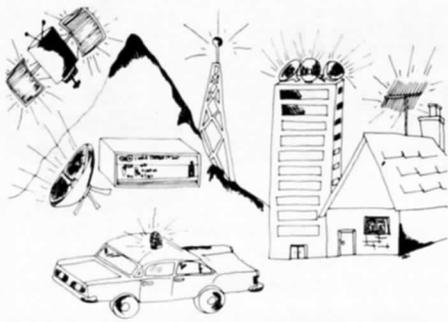


Tableau 1: Transmission

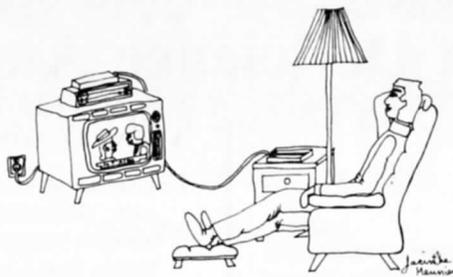


Tableau 2: Réception



Tableau 3: Télédistribution

«« COMMUNICATIONS-ÉCLAIRS »»

Voici quelques informations et adresses qui concernent le sous-titrage:

- L'Agence canadienne de développement du sous-titrage: L'ACDS est un organisme à but non lucratif, qui fait seulement du sous-titrage. Elle sous-titre les émissions pour les réseaux Radio-Canada (sauf les nouvelles), TVA, TVO, Global, Access-Alberta. L'ACDS ne vend pas de décodeurs.

Adresse: 910, rue de la Gauchetière, est
Bureau 290
Montréal (Québec) H2L 2N4
ATS et Voix: (514) 284-9125

- Société Radio-Canada: Télévision d'État qui s'est impliquée la première dans le sous-titrage tant pour les handicapés auditifs anglais que français. À chaque nouvelle saison, elle publie l'horaire complet des émissions sous-titrées. De plus, si parfois en regardant ce réseau, vous voyez que les sous-titres ne sont pas excellents à cause de problèmes techniques, prenez en note le jour, l'heure et le titre de l'émission et envoyez votre plainte à:

Société Radio-Canada
1400 Dorchester, est, 7ième étage
Montréal (QUÉBEC)
a/s Mme Lise Paquin
Tél.: (514) 285-2896

- Association Nationale des Téléspectateurs: L'ANT est un organisme à but non-lucratif qui regroupe les téléspectateurs et les organismes intéressés à développer un sens critique de la télévision. Elle publie pour ses membres quatre fois l'an un bulletin «Le téléspectateur» et aussi une fois par année un recueil d'analyses d'émissions pour les enfants. Si vous êtes intéressé à devenir membre, adressez-vous à:

A.N.T.
4005, rue de Bellechasse
Montréal (QUÉBEC)
H1X 1J6
Tél.: (514) 729-6393

IMPORTANT:

Si vous pensez que votre décodeur est défectueux ou que vous avez des problèmes à le brancher, n'hésitez pas à appeler la compagnie qui vous l'a vendu pour obtenir une meilleure satisfaction de votre appareil. Aussi, vous avez habituellement un an de garantie sur cet appareil, alors à vous d'en profiter.



Courrier du lecteur

Lettre de Monsieur Roland Major:

Vous nous présentez un intéressant exposé des techniques de communication de l'avenir. Les lecteurs souffrant de déficience auditive devraient être les premiers à en profiter.

J'espère bien qu'on prendra autant de plaisir à vous lire que vous en trouverez à rédiger votre chronique bimestrielle. Puisque vous mettez à notre disposition vos connaissances, j'aurais une question un peu simpliste à vous poser. Voici:

Il est question, dans ce premier article, de sous-titrage, du décodeur. À ce que j'ai vu dire, il serait possible de décoder la parole, à certaines conditions. Ce qui revient à dire qu'on lirait sur le décodeur, au lieu d'écouter, ce que pourrait nous dire un interlocuteur! Pouvons-nous espérer que dans un avenir plus ou moins rapproché que nous pourrions converser par décodeur... de poche. Ce serait tellement plus facile par la suite de se comprendre! Est-ce que je rêve?

Réponse: Vous savez Monsieur Major qu'avec la technologie, il n'y a rien d'impossible. Tout est conçu à partir du rêve, qu'on pense à des hommes en avance sur leur temps comme Léonard de Vinci ou Jules Verne. Il existe déjà des téléviseurs de poche et la technologie du sous-titrage va vers le temps réel, c'est-à-dire, qu'on voudrait réussir à sous-titrer simultanément la personne qui parle. Aux États-Unis et durant la visite du pape Jean-Paul II au Canada, il s'est expérimenté cette technique de sous-titrage, cela consiste à sous-titrer tout ce que le président Reagan a dit dans ses discours ou ceux du pape. Sauf que la technique n'est pas encore à point. La cinquième génération d'ordinateurs devrait fonctionner seulement avec la voix, sans que vous ayez à toucher à un clavier, mais ce ne sera sûrement pas avant l'an 2000. Aurez-vous le temps de patienter?

NOTEZ BIEN:

Envoyez-moi vos commentaires ou vos questions à:

D'un téléspectateur à l'autre
a/s Michel Brière
Les Services ATS-Sourds Inc.
C.P. 40
Outremont (QUÉBEC) H2V 4M7

ou écrivez à mon intention, à votre revue.

• Remerciement à Jacinthe Meunier pour les dessins.



Le premier Sommet Québécois sur la Déficience Auditive



Par **François LAMARRE**

Centre d'accueil
Manoir Cartierville

Reposer toute décision sur une connaissance exhaustive d'une situation donnée, voilà un grand principe auquel aspirent l'ensemble des pouvoirs, tant publics que privés. Or, dans le domaine de la déficience auditive au Québec, cet énoncé peut difficilement s'appliquer. En effet, nous en sommes encore à nous baser sur des données de sources américaines pour dénombrer par une comparaison appropriée cette catégorie de population et ce, même si notre culture et notre organisation sociale diffèrent passablement de celui de notre voisin du sud. De même, il n'existe pas à proprement parler d'une source complète de données nous permettant de répertorier l'ensemble des services thérapeutiques et communautaires offerts à cette catégorie de personnes.

Parallèlement à cette situation, la communauté Québécoise déficiente auditive a manifesté à plusieurs occasions le besoin de se rencontrer afin de discuter de certaines interrogations communes telles: combien y a-t-il de personnes déficientes auditives au Québec? Combien y a-t-il de personnes suffisamment atteintes de surdité pour être considérées comme malentendantes? Quels services offre-t-on à ces gens? Quels services complémentaires ont-elles besoin pour participer pleinement et à part entière au développement de la société et SURTOUT, comment se sentent-elles dans un monde de plus en plus «audio-visuel»? Quel message veulent-elles faire passer à la société en général pour être vraiment des citoyens A PART ÉGALE? Quels sont par ailleurs, dans le même veine, les services qu'offrent déjà et les services supplémentaires que voudraient ou devraient offrir les intervenants et les institutions spécialisées à cette catégorie de la population? Comment entrevoient-elles leur rôle dans la société de demain?

Dans le but de répondre à ces attentes, une dizaine d'organismes de services et d'associations communautaires reliés à la déficience auditive se sont regroupés pour organiser les 31 janvier, 1er et 2 février 1986, le premier Sommet Québécois sur la déficience auditive. Déjà les travaux réalisés depuis près d'un an nous permettent d'énumérer les principaux objectifs dont quelques-uns sont déjà en phase d'actualisation:

AVANT LE SOMMET:

- 1- Dresser un État de situation sur ce que sont les personnes avec déficience auditive au Québec, sur les difficultés qu'elles rencontrent dans leur vécu quotidien, sur leurs attentes face à la société québécoise et sur les moyens qu'elles proposent.
- 2- Dresser un État de situation des services dispensés aux personnes avec déficience auditive au Québec.

PENDANT LE SOMMET:

- 3- Faire avancer le consensus sur les orientations à donner aux services pour les personnes avec déficience auditive.
- 4- Mettre en valeur l'apport de la science et de la technologie actuelle pour venir en aide aux personnes avec déficience auditive.

APRÈS LE SOMMET:

- 5- Voir à donner des suites concrètes aux décisions retenues lors du Sommet.

AVANT, PENDANT ET APRÈS LE SOMMET:

- 6- Sensibiliser le public en général sur les difficultés quotidiennes vécues par les personnes déficientes auditives.
- 7- Permettre de créer un rapprochement et des liens plus étroits entre les personnes avec déficience auditive, entre les associations en déficience auditive et entre les personnes sourdes et les personnes entendantes.

Les principaux thèmes qui seront abordés lors de la tenue du Sommet sont les suivants: la prévention, le diagnostic, la réadaptation, l'éducation, le travail, la famille, la société, l'accessibilité, la communication, la culture, le loisir, la vie associative, autres.

Pour information: le coordonnateur du Sommet,
Bertrand Dion.
Tél.: (514) 842-8706

VOUS AIMEZ VOIR DIRE ? ALORS ABONNEZ-VOUS!

ABONNEMENT RÉABONNEMENT
CHANGEMENT D'ADRESSE

Prix de l'abonnement bimestriel
(à tous les deux mois):

15\$ par année pour six numéros

Carte de membre de l'A.S.M.M. :
2\$ par année

Ci-inclus mon chèque mandat postal
Faites votre paiement à l'ordre de : Revue VOIR DIRE.

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

PROVINCE _____ CODE POSTAL _____

Envoyez votre paiement à l'adresse suivante :
Revue VOIR DIRE
3600, rue Berri, suite 410
Montréal, QC H2L 4G9



284-2581, poste 166 ou 167 (voix ou TTY)



CARNAVAL DE QUÉBEC

organisé
par l'Association des Sourds de Québec, Inc.

Samedi, le 16 février 1985

Par Yvon MANTHA



M. Pierre Cantin nous présente un magnifique Bonhomme, fort artistiquement dessiné à la craie.



Jeannot fait jeter les dés par un couple de participants, lors de la soirée du Carnaval des sourds de l'A.S.Q.



Mme Gisèle Gauthier de Québec, donne du feu au presque-parfait sosie de notre Premier Ministre!



Les cinq participants au concours «Mascarade» du Carnaval des sourds de l'A.S.Q.

La tradition carnavalesque des villes de Québec et Chicoutimi marque une pause dans la saison hivernale.

Sous la neige, principalement à l'occasion de son Carnaval, Québec laisse fuser de toutes parts la joie, la gaieté et la bonne humeur suscitées par ces 10 jours de festivités.

Du 7 au 17 février, la plus grande fête hivernale du monde a attiré d'innombrables festivants dans la Vieille Capitale sous la surveillance du légendaire Bonhomme.

Ses places carnavalesques, ses compétitions populaires, le concours international de sculpture sur neige, la course internationale de canots, ses défilés de nuits, ses festivités de plein air et une foule d'autres activités (je ne puis les nommer toutes), laissent d'année en année, un souvenir impérissable à tous ceux et celles qui y participent.

Photographe:

**Christian
JODOIN**



L'Association des Sourds de Québec, Inc. qui n'a pas fait exception à cette règle, a organisé elle aussi son Carnaval de Québec, qui s'est déroulé à son local de 765, Boul. Charest est, à Québec. Cet événement s'est attiré une foule de près de 200 personnes lors de la dernière soirée du 16 février dernier.

Pierre Cantin, qui animait cette soirée, a bien réussi à divertir l'assistance avec le jeu «Le Chemin du Trésor». Et a suivi le concours de mascarade (le plus beau costume). Cinq (5) personnes s'étaient déguisées pour cette circonstance. Le gagnant de ce concours fut Sylvain Thériault, un résident de Québec,

avec un costume chinois, une parfaite imitation du genre. Sans oublier que VIDÉO-SOURDS Inc., était présent lors de cette soirée pour filmer une des plus grande activités de cette association.

En guise de conclusion, je félicite cette association, qui excelle dans le domaine de l'organisation des activités, car elle a réussi à faire de cet événement qu'est le Carnaval de Québec des sourds, un franc succès.

Bonjour, et à l'an prochain.



Une participante au Carnaval vient de lancer les dés, devant Pierre Cantin de l'A.S.Q.



De gauche à droite: Messieurs Pierre Petit, Serge Martel et Yvon Mantha, de Vidéo-Sourds Inc., et M. Pierre Cantin, l'animateur de la soirée.

Compte-rendu de la réunion spéciale d'information du 12 février 1985

par Rita GAMACHE, secrétaire

Le mardi 12 février a eu lieu la soirée spéciale d'information concernant le Centre québécois de la déficience auditive. L'assistance y était nombreuse: il y avait plusieurs représentants des associations de personnes sourdes ainsi que des représentants de divers organismes de service.

Joan Westland est d'abord venue parler du Conseil canadien de coordination de la déficience auditive (CCCDA). Ce conseil est né en 1969 de la nécessité de faire une recherche pour bien connaître la situation des personnes sourdes et malentendantes au Canada.

Le CCCDA est devenu par la suite un organisme au niveau national composé de représentants d'organismes provinciaux (au Québec, c'est le CQDA qui est l'organisme représentatif. Pierre-Noël Léger, Arthur LeBlanc, Lysette Lamontagne et Barbara Kuhn y sont délégués).

Etant avant tout un organisme de coordination tant au niveau national que provincial, le CCCDA a pour but de trouver des solutions aux nombreux problèmes des personnes déficientes auditives et d'acheminer leurs réclamations aux gouvernements, afin d'encourager l'adoption de politiques qui vont aider les personnes sourdes à mieux vivre dans la société. Par exemple, trois universités canadiennes (Alberta, Ontario et Nouvelle-Ecosse) ont dernièrement obtenu des subventions du secrétariat d'état pour se doter¹ d'un service de recherche et de support² pour les étudiants sourds. Comment en est-on arrivé à cela?... Les représentants de chacune de ces provinces ont fait pression auprès du CCCDA parce

1. se doter vient du mot **dot** qui signifie «les biens qu'une fille apporte en se mariant». Il n'est pas question de mariage ici, mais «se doter» veut dire créer un service de... ou **enrichir** l'université d'un nouveau service.

2. support signifie aide.

qu'ils manquaient de services pour les étudiants de niveau universitaire. Ensemble, ils ont cherché des solutions, ont fait des propositions et ont obtenu des subventions. Un étudiant seul n'aurait pas pu obtenir cela, un organisme seul non plus, mais un regroupement d'organismes comme le CCCDA y est arrivé.

Le CCCDA a aussi pour rôle d'aider les provinces à s'organiser pour être plus efficaces. Il donne des conseils, fournit de l'information, etc.

Pierre-Noël Léger est ensuite venue expliquer comment le Centre québécois de la déficience auditive (CQDA) travaille, au niveau québécois, pour aider les personnes sourdes. Il a parlé des dossiers auxquels le CQDA a travaillé depuis sa création, il y a 10 ans.

- développement du sous-titrage d'émissions françaises;
- dossier sur le droit et les sourds, afin que ceux-ci soient bien renseignés sur les lois;
- dossier concernant l'embauche³ des personnes sourdes à la fonction publique fédérale;
- participation à la conférence provinciale **À part égale**, pour l'intégration sociale des personnes handicapées;
- participation à la préparation du **Sommet 86** sur la déficience auditive.

Pour travailler à ces différents dossiers, ça prend du monde et, actuellement, ce sont toujours les mêmes personnes qui se retrouvent dans les différents conseils d'administration et qui, en dehors de leur travail, passent leurs soirées et leurs fins de semaine en réunion. Il devient donc urgent que d'autres personnes sourdes prennent la relève ou partagent des responsabilités.

Il est grand temps aussi que les sourds se regroupent pour mieux défendre leurs droits. Il faut comprendre que si une association demande individuellement

3. embauche signifie engager une personne pour un travail ou bien donner du travail à quelqu'un.

Photographe: Christian JODOIN



On voit ici Arthur Leblanc, vice-président du CQDA, répondre à une question d'un participant.



Le CQDA était honoré de la présence du doyen de la communauté sourde et ardent défenseur du droit des sourds, M. Roland Major.



Pierre-Noël Léger, président du CQDA, qui s'est exprimé en langage gestuel et parlé pendant tout son discours.



Joan Westland, directrice générale du CCCDA, pendant son exposé.



Serge Gariépy coordonnateur actuel du projet du CQDA.



Lysette Lamontagne, trésorière du CQDA, avec la vivacité qu'on lui connaît.

un service, cela a moins de poids que si un groupe représentant 30 organismes fait la même demande. Il est difficile de refuser à un groupe de pression alors qu'il est facile d'ignorer une association.

Toutes les associations de sourds sont nécessaires et doivent continuer d'exister, mais il faudrait que chacune de ces associations envoie un représentant au CQDA pour qu'on connaisse les besoins de chacun et qu'on puisse mieux s'entraider.

Après cet exposé de Pierre-Noël Léger, il y a eu une période de questions où on a déploré le manque d'accès à l'information pour les personnes sourdes, la difficulté qu'ont les sourds de s'instruire à cause d'un système d'éducation qui ne tient pas compte de leurs besoins; on s'est plaint aussi du fait que les entendants prennent souvent la place des sourds, décident pour eux etc...

Certaines personnes ont demandé des éclaircissements sur les différences qui existent entre les associations telles l'ASMM et le CQDA, l'ASC et le CCCDA. Enfin la soirée s'est terminée par l'annonce de la reprise

du service de renseignement téléphonique pour les sourds qui commence fin février.

Pierre-Noël Léger a remercié les gens d'être venus et il espère qu'on va enfin commencer à travailler ensemble, et plus nombreux qu'auparavant.

Centre québécois de la déficience auditive

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET ÉLECTIONS DES ADMINISTRATEURS

Sanedi le 27 avril 1985, de 10 h à 17 h

À l'Institut Raymond-Dewar
3600, rue Berri, Montréal

Tous les représentants des organismes de sourds et de services aux sourds sont invités.



Macklin Youngs, président du Montreal Association of Deaf a pris la parole à son tour. Julie Roy interprète ici de l'anglais vers le français.



Luc Michaud, président du Centre des loisirs des sourds de Montréal, n'a pas hésité à venir demander des éclaircissements.



Parmi l'assistance, vous pourrez reconnaître certaines personnes très actives dans les milieu sourd: Mireille Cassy de La Bourgade, Barbara Kuhn de Montreal League for the Hard of Hearing, Jacques Gariépy ASMM, Guy Leboeuf de l'association culturelle des sourds, Claire Mélançon du Club Abbé de l'Épée, Serge Martel de Vidéo-sourd... et d'autres.

CENTRE QUÉBÉCOIS DE LA DÉFICIENCE AUDITIVE (QUEBEC CENTER FOR THE HEARING IMPAIRED)

3600, rue Berri, bureau 131, Montréal, Qc H2L 4G9 — Tél.: 845-3057

Le Centre québécois de la déficience auditive (CQDA) est un organisme de promotion établi depuis 10 ans. Il cherche à améliorer la qualité de vie des déficients auditifs par une meilleure communication entre tous les intervenants dans le domaine de la surdité.

Tous les organismes oeuvrant en déficience auditive sont invités à se joindre au CQDA.

Serge GARIEPY
Coordonnateur



7e Carnaval du C.L.S.M. '85



Par **Luc MICHAUD**
Président

C'est du 18 janvier au 2 février derniers qu'a eu lieu de 7^e carnaval du Centre des loisirs des sourds de Montréal. 179 personnes ont participé à l'ouverture de ce carnaval.

Les activités ont commencé par un tournoi de dards le 19 janvier. 125 personnes y ont participé. Les gagnants sont:

Hommes:

1. Jean-Claude Simoneau - 617
2. Chilee Francisco - 562
3. Berton Veira - 493
4. Rosaire Smith - 479
5. Raymond Richer - 435
6. Jacques Guérard - 430

Femmes:

1. Léontine Sauvé - 479
2. Marielle Guérard - 473
3. Lucille Bérubé - 467
4. Suzanne Trudel - 462
5. Carmen Smith - 458
6. Eugénie Lefebvre - 450

Toutes nos félicitations aux gagnants du tournoi et nos remerciements aux organisateurs, Raymond Richer et Maurice Baribeau.

Le lendemain avait lieu le couronnement de la Reine du carnaval. Cinq jeunes filles se sont présentées et ont dû passer différentes épreuves soit: concours de dessin, jeu de dards, jeu de poches, concours de beauté et d'intelligence. C'est mademoiselle Bonnie Lang qui a été élue reine du carnaval.



Les 5 duchesses



Le concours de dessin.



Mlle Bonnie Lang élue reine du carnaval.

78 personnes ont participé au tournoi de jeu de poches, la journée du 20 janvier. C'est dans une ambiance formidable que s'est déroulée cette activité. Les gagnants sont:

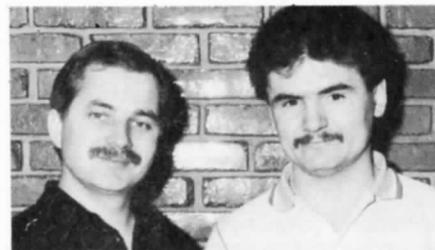
Hommes:

1. Philippe Martin
2. Raymond Guérard
3. Jean Lacoste
4. Sylvio Labrecque
5. Germain Lambert
6. Aurèle Lebel et Fernand Houle

Femmes:

1. Marguerite Delamarre
2. Yolande Hammond
3. Denise Rancourt
4. Johanne Boivin
5. Léontine Sauvé
6. Pauline Richard

Félicitations aux heureux gagnants.



Gilles Boucher et Gilles Gravel, les 2 organisateurs du tournoi de petites quilles.

Photographe:
Christian JODOIN



Voici les noms des gagnants pour les autres activités:

Aux petites quilles:

1. Bonnie Lang
2. Louise Dionne
3. Alain Mercier
4. Jacques Vadeboncoeur



Juste avant la partie de cartes, organisée par Pierre Rhéaume que l'on voit ici pointant le doigt.



Les joueurs de cartes, patients...



Bonjour bonhomme carnaval!



40 enfants heureux de rencontrer le bonhomme carnaval.



On peut lui toucher, lui parler. Il existe pour vrai et il enchante les enfants.

Tournoi de billard:

Hommes:

1. Gaétan Jean
2. Jean-Paul ??
3. R. Latulippe
4. R. Leblanc
5. J.F. Parent

Femmes:

1. Céline Langlois
2. Sylvie Lauzon



Le gagnant: Gaétan Jean



La gagnante: Céline Langlois

Tournoi de grosses quilles:

	Total	H.P.	Grand Total
1. Guy Colette	571	54	625
2. Berton Veira	530	84	614
3. Joseph Labrecque	568	36	604
4. Claude Provost	522	72	594
5. Thérèse Turgeon	492	93	585
6. Robert Boily	499	84	583
7. Pierre Le Siège	573	0	573
8. Robert Back	512	60	572
9. Pierre Gonthier	521	48	569
10. Sylvio Labrecque	542	21	563
11. Francine Routhier	445	108	553
12. Sylvain Laverdure	432	120	552
13. Gilles Gravel	482	66	548



Le gagnant du tournoi de grosses quilles, Guy Colette. Il est entouré de l'organisateur, Pierre Le Siège, le président du carnaval, Jacques Gravel, de la reine Bonnie Lang et de l'assistant organisateur, Robert Beauchamp.

Parties de cartes «Police»

1. Andrée Bherer
2. Bonnie Lang
3. Jean-Paul Delamarre
4. Roland Léger
5. Colombe Smith
6. Mme Charette
7. Pauline Richard
7. Mme Joseph Champ
8. Mme Carmeran
9. Mme Paul Bernier



La gang de «tanants» à la soirée de mascarade.



La gagnante, Julienne Bergeron



Aimé Mélançon se demande pourquoi les quilles ne tombent pas...



M. Raymond Gagnon, gagnant au tirage d'un magnéscope.



Raymond Richer verse du champagne à l'organisateur des parties de cartes, Pierre Rhéaume



Le vice-président du CLSM félicite Luc Michaud pour le travail accompli.



Le comité organisateur du Carnaval 85 vous remercie et vous donne rendez-vous l'an prochain.

À la soirée de clôture, pendant la mascarade, 382 personnes sont venues s'amuser.



Conférence

«À part... égale»

Par **Pierre-Noël LÉGER**

Président du
Centre québécois de la déficience auditive.

Les 27, 28 février et 1er mars derniers se tenait la conférence «À part... égale» au Centre Sheraton de Montréal. Cette conférence organisée par l'Office des personnes handicapées du Québec faisait suite au sommet socio-économique sur l'intégration des personnes handicapées tenu en 1981.

Depuis plus de dix mois la Table de concertation des organismes de promotion, à laquelle le CQDA est membre, travaillait à l'élaboration de cette conférence. J'ai personnellement suivi et participé à toutes les rencontres de la Table de concertation car j'ai cru important que les sourds et les déficients auditifs puissent se faire entendre surtout que leur handicap est invisible et bien mal connu.

J'étais accompagné à la conférence de Lysette Lamontagne, présidente de l'ASMM et trésorière du CQDA, qui agissait comme conseillère technique. Plusieurs ministères en plus de l'OPHQ ont participé à cette conférence, entre autres, les ministères des affaires sociales, de l'éducation, des transports, des affaires culturelles, des loisirs, du travail, etc. Il y avait aussi des représentants des commissions scolaires, des CLSC, des CSS, de la CSN, de la FTQ, des corporations professionnelles et j'en passe. Environ une soixantaine de personnes assises autour d'une table ronde comme porte-parole de leurs organismes respectifs.

Les organismes de promotion avaient droit à six sièges à la conférence, comme porte-parole. Il y avait très peu de temps alloué à chacun pour parler et comme les organismes de promotion faisaient front commun, il fallait faire vite pour faire sentir la présence des déficients auditifs et montrer leurs besoins particuliers.

Les trois jours de la conférence étaient divisés en quatorze thèmes:

- | | |
|------------------------------------|---------------------|
| 1. prévention des déficiences | 9. loisirs |
| 2. diagnostic et traitements | 10. accessibilité |
| 3. adaptation et réadaptation | 11. communications |
| 4. services éducatifs | 12. transport |
| 5. travail | 13. culture |
| 6. ressources résidentielles | 14. vie associative |
| 7. services de maintien à domicile | |
| 8. soutien aux familles | |

AVIS AUX INTÉRESSÉS

Le comité organisateur du sommet de la déficience auditive recrutera prochainement du personnel pour son secrétariat. Les personnes intéressées sont priées de contacter:

Rita Gamache à 845-3057

Comme vous voyez, cela fait beaucoup de sujets à discuter en bien peu de temps. Comme exemple, j'étais porte-parole pour les thèmes 5, 9, 11, 12, 13, 14; chaque thème durait environ 30 minutes et il y avait 60 personnes autour de la table pour en discuter. Si vous savez compter, cela fait environ 30 secondes par personne... Ouf!

Malgré cela nous avons réussi à nous faire entendre et je crois que tous les intervenants sont sensibles aux problèmes des handicapés et aussi des déficients auditifs.

Ma déception est que le temps de 30 minutes accordé à l'éducation, aux communications et au travail est beaucoup trop court, d'autant plus que l'on traitait de tous les handicaps et non seulement de la déficience auditive.

Un rapport sera présenté prochainement par l'OPHQ et je vous encourage fortement à vous le procurer dès sa parution. Nous verrons si le message donné à la conférence a bel et bien passé. Il faut dire cependant que interprètes pour les études post-secondaires, une augmentation graduelle du sous-titrage à la télévision, des suites concrètes à donner au plan d'embauche pour l'intégration des personnes handicapées sur le marché du travail.

Il est difficile de dire avec certitude quelles seront les prochaines innovations pour les handicapés dans tous les domaines précités. Tous ont manifesté beaucoup de bonne volonté et l'avenir dira s'ils vont y donner suite.

Le jeudi soir 28 février, il y avait un dîner officiel au cours duquel on a présenté un spectacle du théâtre visuel des sourds. Tous ont bien apprécié ce spectacle et ont chaleureusement applaudi Serge Brière et Johanne Boulanger à la fin de leur numéro. C'est une bonne note pour les déficients auditifs.

Pour terminer, j'ai l'impression que le sommet sur la déficience auditive qui aura lieu au début de 1986, sera davantage intéressant pour les sourds et préparez-vous à y participer c'est pour vous. N'ayez pas peur de vous faire entendre.

National Fraternal Society of the Deaf

Assurance-vie

G. LABRECQUE
691-4366



G. LEBOEUF
388-7016

Réunion mensuelle le premier vendredi du mois

I.R.D., 3600, rue Berri
Montréal, Qc.

Sortie
métro Sherbrooke

Services instables pour les sourds

MARYSE POTVIN

Petit à petit, les handicapés auditifs accèdent de plein droit à l'éducation supérieure. Ainsi, un service de suppléance pour étudiants sourds a été mis sur pied par des professeurs de l'école d'orthophonie et d'audiologie de l'Université de Montréal.

On retrouve dans ce service des interprètes et des preneurs de notes, qui travaillent comme bénévoles auprès des six étudiants sourds de l'université. Le service possède aussi des systèmes d'amplification radio-fréquence pour les personnes demi-sourdes. Il s'agit d'un micro utilisé par le professeur qui est relié à l'appareil des malentendants.

Ces services non spécialisés restent cependant très instables. Les interprètes et preneurs de notes sont eux-mêmes étudiants en orthophonie-audiologie et leur bénévolat

n'assure évidemment aucune régularité.

Un seul interprète professionnel y travaille. Et seule la contribution financière des étudiants sourds permet de lui verser un salaire. En effet, ils puisent l'argent directement de leur bourse d'étude, puisque aucune autre subvention ne leur a été allouée.

Il y a quatre ans, les sourds n'avaient pas accès aux cégeps et aux universités. Mais depuis trois ans, deux cégeps du Québec (Vieux-Montréal et Ste-Foy) offrent des services pour ces étudiants. On dénombre plus d'une cinquantaine de sourds qui fréquentent actuellement ces collèges. L'Université Concordia possède aussi des systèmes d'amplification radio-fréquence et des services essentiels d'interprétation.

«Toutefois, soutient Josette Lefrançois, professeur à l'école

d'orthophonie-audiologie de l'UdeM, beaucoup de chemin reste à faire. Le ministère de l'Éducation du Québec remet présentement en question les services des collèges Ste-Foy et Vieux-Montréal, en raison des coûts élevés qu'ils entraînent.»

De plus, ce n'est qu'aux États-Unis et en Ontario qu'on retrouve des écoles spécialisées en formation d'interprètes et de preneurs de notes professionnels, en particulier au Rochester Institute of Technology de l'État de New York.

«Pour un sourd, affirme Josette Lefrançois, suivre un cours sans interprète est souvent impossible. Il est difficile de lire sur les lèvres lors de visionnements de vidéos. De même pour les travaux d'équipe où tout le monde parle en même temps!

Mme Lefrançois espère que le droit à l'éducation va devenir une réalité pour tous.

SOURCE: CAMPUS



Décès, naissances, etc.

Par Germaine LANDRY, s.n.d.d.



Décès

À Québec, la mère de Clémence Breton, décédée le 24 janvier 85 à l'âge de 63 ans.

M. Lucien Brouillette décédé le 29 janvier 85 à l'âge de 72 ans.

Marie-Anne Beaulieu (soeur Ange de Gesthsemani) décédée le 29 janvier 85 à l'âge de 88 ans, elle était enseignante aux sourdes-muettes pendant 52 ans à l'ex-Institut des Sourdes.

Le père de Yvon Schinck, décédé le 31 janvier 85.

M. Jean-Paul (Wallence) Read décédé le 4 février à l'âge de 57 ans, il laisse ses 2 enfants sourds Gilles et Denise.

À Drumondville, Mme Isabelle Croteau soeur de Juliette Pépin (de la Congrégation des Srs N.-D. des 7 Douleurs) décédée le 6 février 85 à l'âge de 89 ans.

Au Manoir Cartierville, Mlle Gracia Laframboise décédée le 15 février 1985, à l'âge de 77 ans, elle laisse sa soeur sourde Yvonne du Manoir.

Le père de Marie-Paule (Turcotte) Delisle décédé le 6 mars 1985 à l'hôpital du S.-Coeur à l'âge de 74 ans.

Nos sincères condoléances.

Naissance et baptêmes

Paul est né le 16 octobre 84 est le 1er enfant d'Aurèle Fortin et Giovanna Piazza. Il a été baptisé le 27 janvier 85.

Mélissa est née le 13 novembre 84, fille de Ginette Sarrazin et Pierre Lesiège, elle a été baptisée le 9 février 85.

Mario est né le 24 décembre 84, est le 1er enfants de Jean-Pierre Roy et Gilberte Morneau.

David est né le 30 décembre 84, fils de Rock Bérubé et Hélène Lavoie. Il a été baptisé le 3 mars 85.

Félicitations aux heureux parents.



Nouvelles de la

Société Provinciale des Sourds du Québec Inc.

Par **Claude MARCHAND**
Secrétaire

Salut tout le monde...

Le samedi 12 janvier dernier, 81 membres actifs ont assisté à l'assemblée générale de la S.P.S.Q. et il y a eu des élections. Tous ont été surpris d'apprendre que M. Claude Landry qui en était le président depuis 11 ans, abandonnait son poste pour s'occuper de l'Association des personnes handicapées auditives de St-Hyacinthe dont il est président.

M. Claude Landry a été remplacé par M. Louis Filteau, élu président par acclamation. Monsieur Filteau devient le plus jeune président de la S.P.S.Q. et il est bien connu de toutes les associations de sourds du Québec. Il est un grand travailleur, aime faire plaisir et rendre service aux membres de l'S.P.S.Q. ainsi qu'aux personnes de l'âge d'or. Actuellement il est cuisinier au local de la S.P.S.Q. Les autres membres élus au conseil d'administration sont:

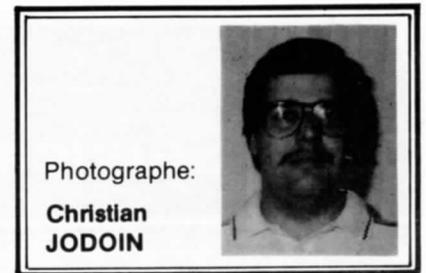
le vice-président: M. Roland Gagnon;
le secrétaire: M. Claude Marchand;
le trésorier: M. Kaleura Brodey;
les directeurs: M. Gary Pranevicia,
M. Louis-Eugène Plouffe,
M. Jean-Paul Delamarre.

Deux postes de directeur sont encore vacants.

Le nouveau conseil d'administration désire remercier chaleureusement M. Claude Landry de l'énorme travail qu'il a accompli au sein de la S.P.S.Q.

La société compte actuellement 182 membres actifs qui se rencontrent au local sur la rue Sainte-Catherine, ouvert du vendredi au dimanche de 4h à minuit; on peut y prendre des repas qui sont délicieux et beaucoup moins chers qu'au restaurant. Les nouveaux membres et les anciens y sont toujours les bienvenus. Bientôt, peut-être que le centre sera aussi ouvert les jeudis pour permettre aux membres de se rencontrer plus souvent et de se divertir.

Au plaisir de vous voir.



Photographe:
**Christian
JODOIN**

Voici le Conseil d'administration actuel de la SPSQ:

1984-85



**Louis Filteau,
président**



**Roland Gagnon,
vice-président**



**Claude Marchand,
secrétaire**



**Kaleura Brodey,
trésorier**



**Louis-Eugène Plouffe,
directeur**



**Jean-Paul Delamarre,
directeur**

M. Gary Pranevicia, directeur, n'était pas présent lors de la séance de photos, étant retenu à son travail.



Tél.: 659-1261

**CORDONNERIE LIVERNOIS ENR.
SHOEMAKER**

REPARATIONS GÉNÉRALES — GENERAL REPAIRS

Réparons articles de sport
Changeons lames de patins
Boutons de toutes sortes

373 BOUL. STE-ELISABETH

LA PRAIRIE, QUE.

SPSQ suite...

Ces photos nous présentent les administrateurs de la SPSQ, un an après la Fondation de cet organisme:

1967-69



Guy Hamel,
président



Jean-Louis Milot,
1er vice-président



R. Pauzé,
2e vice-président



A. Chicoine,
secrétaire



Mme R. Réhel,
trésorière



Mme A. Milot,
organisatrice



D. Mooney,
directeur



S. Soulières,
directeur



J. Grandmond,
directeur



Joseph Champ,
responsable du bar.

ASSOCIATION DES SOURDS DE SHERBROOKE Inc.

R.R. No 1, C.P. 109, Ste-Elie d'Orford, Qc JOB 2S0



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: Daniel Chase
Vice-présidente: Rachelle Bédard
Secrétaire: Sylvie Brière

Trésorier: Françoise Routhier
Organisatrice: Diane Turcotte
Directrice: Luce Desrosiers

PROCHAINE
ACTIVITÉ
Festival d'été
28-29-30 juin
et 1er juillet 85



Club Abbé de l'Épée Inc.

(Sourds de Montréal)

7595, Lajeunesse, app. 8, Montréal H2R 2J3

ATS: 279-7095

12 octobre 1985: 25e anniversaire de fondation du C.A.E.
28 décembre 1985: Veillée du Jour de l'An



La Fondation des Sourds du Québec Inc.

Par **Gaston FORGUES**
Président, F.S.Q.

Il y a au milieu de nous des gens qui semblent tout à fait ordinaires et normaux, qui vont et viennent avec nous sur les places publiques, avec qui, pourtant, nous ne travaillons, nous ne parlons presque jamais et qui vivent dans une solitude quasi-complète, CE SONT LES SOURDS. Et pourtant les sourds sont nos frères et soeurs humains, ils voudraient nous parler travailler avec nous, ils souhaiteraient que nous leur «parlions», que nous leur permettions de participer à part entière au développement de la société. Et ils passent parmi nous, invisibles et ayant le sentiment d'être inutiles, avec un handicap, avec une différence QUI NE PARAÎT PAS.

Il n'y avait pas encore d'organisme du type d'une fondation privée qui se soit consacré exclusivement à la cause des sourds, comme il y en a pour les aveugles, la dystrophie musculaire et d'autres handicaps plus «évidents». C'est fait maintenant, il y a LA FONDATION DES SOURDS DU QUÉBEC (F.S.Q.) INC.

Vous pouvez aider les sourds en devenant membre de leur FONDATION ou en y souscrivant. Chaque don, qu'il soit corporatif ou personnel, donne droit à un reçu comme dépense admissible aux fins de l'impôt.

Toute contribution de votre part, même minime, sera acceptée avec plaisir. Grâce à elle, LA FONDATION DES SOURDS DU QUÉBEC INC. pourra commencer à mettre sur pied des moyens concrets de briser la solitude des sourds. Ils peuvent, et veulent avec tout leur coeur, participer de plein droit au développement de ce qu'ils sentent comme «notre» société. Pour les sourds et, surtout, avec eux, faisons un effort de compréhension, posons des gestes pour qu'elle devienne aussi «leur société».

Votre générosité est un bon pas dans cette direction. Je vous en remercie chaleureusement au nom de tous les bénévoles de LA FONDATION DES SOURDS DU QUÉBEC INC. et pour les sourds. Ne demeurez pas sourd à notre appel. Nous comptons sur votre appui financier.

PETITE ANNONCE

Monsieur François M.A. Packard, demeurant au 1839, rue Plessis, apt. 1, Mtl. Québec, offre à louer une chambre pour 175.00\$ par mois. Bien sûr, le locataire pourra se servir de la cuisine pour se faire à manger, et aussi s'asseoir au salon pour partager le logement de M. Packard. Il y a une grande maison de 10 1/2 apts.



LE CONSEIL CANADIEN DE COORDINATION DE LA DÉFICIENCE AUDITIVE

Pour célébrer ses 10 ans de promotion en faveur des malentendants et des sourds, le CCCDA vous invite à sa conférence nationale CÉLÉBRATION 85, qui se tiendra à l'hôtel Skyline à Ottawa, les 3, 4 et 5 mai prochains.

Voici le programme de ces 3 journées:

POUR LES 3 JOURS:

Réunion des présidents nationaux/Réception cocktail avec conférenciers invités/Bienvenue de la Présidente/2 petits déjeuners/Assemblée générale annuelle/2 déjeuners avec invités vedettes/Spectacle/Ateliers/Banquet et présentation.

100\$

SAMEDI SEULEMENT:

Petit déjeuner/Ateliers/ Déjeuner avec invités vedettes/Banquet, Spectacle et Présentations

75\$

BANQUET SEULEMENT:

(le 4 mai)
Banquet/Présentation/
Spectacle

30\$

Deux troupes de théâtres pour les sourds offriront un spectacle. Il s'agit du **Théâtre visuel des sourds de Montréal** et du **Sunshine Too**, du National Technical Institute for the Deaf de Rochester.

INSCRIPTION: Envoyer un chèque ou mandat-poste payable au CCCDA, 294 rue Albert, bureau 201, Ottawa, K1P 6E6.

Rés.: 731-1725

ATS/Voix Montréal: 525-2589

ATS/Voix Laval: 681-2577

Jean Moreau

NOTAIRE - CONSEILLER JURIDIQUE

3467, RUE ST-HUBERT
MONTRÉAL H2L 3Z8

CONSULTATION
SUR RENDEZ-VOUS



Centre des Loisirs des Sourds de Montréal Inc.

7888, rue St-Denis, Montréal, Québec H2R 2E8

LOISIRS — SPORTS — CULTURE

Tél.: (ATS) 271-4317

CONSEIL D'ADMINISTRATION C.L.S.M. 1984 — 1985

Président: M. Luc Michaud

Vice-président: M. Guy Hammond

Secrétaire: Mlle Claire Lauzier

Trésorier: M. Fernand Hébert

Directrice de la Culture: Mlle Suzanne Dubreuil

Directeur des Loisirs: M. André Rochette

Directeur des Sports: M. Francis Lambert

Le mouvement de création d'emploi pour personnes sourdes

La Bourgade Inc.

Par **Guy CHEVALIER**

Créée depuis deux ans, **La Bourgade Inc.** est une compagnie à but non lucratif.

Ses principaux objectifs sont de promouvoir les personnes sourdes sur le marché du travail, de créer et gérer son propre réseau d'emplois avec l'achat et la mise sur pied de petites ou moyennes entreprises ce qui est un défi de taille. Ces emplois doivent respecter les critères de normalisation afin de ne pas créer un ghetto.

La Bourgade Inc. est gérée par un Conseil d'administration composé de sept personnes sourdes et de six personnes entendant au maximum, ainsi que par un comité exécutif comprenant deux personnes sourdes et une personne entendant. Les statuts et règlements prévoient que la représentativité des personnes sourdes doit toujours être majoritaire.

Réalisations:

- Obtention d'un charte provinciale,
- Élargissement du Conseil d'administration en faveur d'une majorité de personnes handicapées auditives,
- Rédaction et dépôt des statuts et règlements,
- Gestion d'un service d'extension de main d'oeuvre situé au 510, rue Sherbrooke est, à Montréal connu sous le nom de **Létape la Bourgade** et comprenant six employés dont un directeur, 4 conseillers en placement et une secrétaire comptable qui assurent des services de placement aux personnes handicapées physiques, ainsi que l'accueil de toute personne sourde dans le langage gestuel. Le poste de secrétaire comptable est détenu par une personne sourde, **Mme Danielle Goulet**,
- Élargissement de la liste des adhérents. Au delà de deux cents

- membres en règle depuis l'opération «blitz de l'été 1984». Objectif: 1,000 membres,
- Concrétisation de la dynamique de fonctionnement appelée «le guide des administrateurs»,
- Tenue, en mai 1984, d'une première assemblée générale annuelle,

Projets:

- Accomplissement d'une campagne de financement publique d'ici mai 1985,
- Créer sa propre banque d'emploi.

Ce projet est ambitieux, certes, mais patience, détermination et confiance sont notre devise.

Si vous désirez plus d'informations ou voulez devenir membres, écrivez à:
Le mouvement de création de ressources pour personnes sourdes, La Bourgade Inc.,
3600, rue Berri
Montréal, Qc. H2L 4G9

Petite nouvelle intéressante

Bonjour,

Je ne sais pas si vous êtes comme moi, mais je suis bien heureux que le printemps arrive... l'hiver a duré assez longtemps.

Au fait, avez-vous entendu parler de la carte STOP MEDIC surdité? Elle est très pratique. Elle permet à la police, si un accident vous arrive et que vous êtes inconscient, de savoir que vous êtes une personne sourde... Elle vous permet d'avoir une réduction allant parfois jusqu'à la moitié du coût des billets dans certains théâtres et dans la plupart des salles de cinéma.

Vous êtes intéressé? Vous pouvez vous procurer cette carte au prix de 2\$ dans toutes les pharmacies Cadieux.

Merci, bonne chance et à la prochaine.

Denis Harrison



Sous-titrage codé



La Société Radio-Canada fait savoir qu'une autre série Jeunesse pour les malentendants francophones «Lucky Luke», diffusée le samedi de 9h30 à 10h du matin est ajoutée au programme.

Ceci porte donc le total de ses émissions avec sous-titrage codé à plus de 9 heures par semaine, réparties comme suit:

Dimanche — 19h00: Terre humaine.

Lundi — 16h30: Les Schtroumpfs; 19h30: Poivre et Sel; 20h00: La Bonne aventure; 20h30: La Vie promise.

Mardi — 19h30: Le 101 ouest av. des Pins; 20h00: Monsieur le Ministre.

Mercredi — 17h00: Fraggie Rock; 19h00: Le Vagabond; 19h30: Le Parc des Braves.

Jedi — 17h00: Légendes du mon-

de (remplacé par): Le Naturaliste en campagne (à compter du 4 avril 1985).

Vendredi — 11h00: Les Ateliers; 11h30: Légendes indiennes (suivi de): Les Héritiers (à compter d'avril 1985); 20h00: Marco Polo (suivi de): Et la vie continue (à compter du 26 avril 1985); 21h00: Déjà 20 ans.

Samedi — 9 h 30: Lucky Luke; 16h30: Johan & Pirlouit.

Si vous avez des questions ou des commentaires sur ces émissions, n'hésitez pas à communiquer avec Lise Paquin, coordonnatrice, émissions sous-titrées codées, tél.: 285-2896.

Les représentants du Québec, premiers aux jeux canadiens pour les sourds

Richard Bernard, un champion



Le Québec, représenté par M. Richard Bernard et ses coéquipiers, s'est mérité la première place lors des jeux canadiens d'été pour les sourds qui se sont tenus à Vancouver, C.B., au mois de juin dernier. En effet, M. Bernard et son coéquipier, M. André Guillemette, ont gagné le Double-messieurs du tennis sur table, se méritant ainsi chacun une médaille d'or. Richard Bernard a aussi remporté la médaille d'argent en simple-homme, assurant ainsi la suprématie du Québec sur les six autres provinces représentées à ces jeux.

Grâce à ces victoires, Richard Bernard pourra représenter le Canada aux prochains jeux mondiaux pour les sourds qui se tiendront cette année à Los Angeles, du 10 au 20 juillet.

Richard Bernard n'en est toutefois pas à ses premières armes. Sa première participation à des jeux mondiaux pour les sourds remonte à 1969 alors qu'il faisait partie de l'équipe canadienne de tennis sur table lors des jeux de Belgrade en Yougoslavie. Il était alors membre du club de tennis sur table fondé à Montréal par M. Irenée Turbide, ancien joueur et actuel entraîneur de l'équipe canadienne de tennis sur table. Le Canada s'était alors classé dixième, devançant ainsi plusieurs des trente-deux pays qui y étaient représentés.

Puis il y eut les jeux de 1973 de Malmo en Suède, les jeux de 1977 à Bucarest en Roumanie. La seule ombre fut son absence aux jeux de 1981 qui se tenaient en Allemagne, et ce, à cause

d'un manque de fonds. Mais ceci n'a pas empêché Richard Bernard de continuer à pratiquer ce sport qui le passionne tant et c'est ainsi qu'il représentera encore une fois le Canada aux jeux de Los Angeles cette année. M. Bernard reste un espoir pour le Canada de remporter une médaille, malgré la force des japonais, des allemands et des hongrois qui sont aussi très réputés.

Enfin, il faut souligner que le tennis sur table sera l'une des huit disciplines pour lesquelles le Canada aura des représentants. Les autres disciplines sont: le badminton, le tennis, la natation, le ballon-volant, les épreuves d'athlétisme, le ballon-panier, la lutte gréco-romaine.

Les personnes intéressées à accompagner nos compétiteurs aux jeux de Los Angeles pourront le faire en écrivant au Bureau de voyages de sport C.B., 1200 rue Hornby, Vancouver, C.B., V6Z 2E2, qui se fera un plaisir de leur faire parvenir toutes les informations nécessaires.

En attendant les jeux, les personnes qui veulent donner leur support à Richard Bernard peuvent le rencontrer, ainsi que son entraîneur M. Irenée Turbide, au Centre St-Barthelémy où ils s'entraînent tous les mercredis soirs. Il va sans dire que nous souhaitons la meilleure des chances à M. Bernard et que pour nous, il sera toujours un grand champion.



**DÉFI SPORTIF
DES ATHLÈTES
HANDICAPÉS**

LE DÉFI SPORTIF REVIENT!

Pour sa deuxième édition, le Défi Sportif compte environ 800 inscriptions aux compétitions, soit près de 650 athlètes sourds, aveugles, handicapés physiques, psychiques ou intellectuels, qui participeront à 14 disciplines. Les 80 sourds sont inscrits au volleyball, au curling, au hockey cosom au tennis de table et au karaté.

L'évènement durera quatre jours, du 17 au 20 avril 1985. Il sera centralisé sur six aires de compétition du

Centre Sportif Gadbois, nouvellement modernisé. Le Centre Gadbois est situé au 5485 Chemin de la Côte St-Paul et la station Métro la plus proche est la station St-Henri.



Le Défi Sportif '85 vise à stimuler le potentiel des athlètes handicapés. Il existe grâce au dynamisme et à l'esprit de concertation de 35 organismes pour personnes handicapées. Un regroupement pareil est une chose rare, nous avons pu le constater au cours de nos tentatives pour établir des contacts avec un événement comparable, en Amérique et même en Europe.



Pour assurer la tenue du Défi Sportif '85, l'Association Régionale pour le loisir des Personnes handicapées de l'Île de Montréal dispose des services de 18 employés. Cette équipe est appuyée par environ 300 bénévoles structurés en 20 comités.

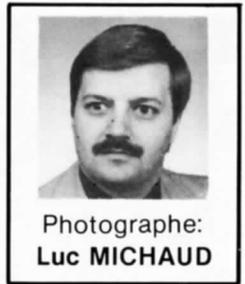


Si vous connaissez un athlète qui participe au Défi Sportif '85, vous êtes cordialement invité(e) à venir l'encourager. Votre présence peut beaucoup améliorer l'ambiance et même entraîner les athlètes à réaliser de meilleurs performances!



1ER TOURNOI ANNUEL MIXTE DE CURLING POUR LES SOURDS

Patronné par l'Association
des Sourds de la Mauricie, Inc.



Photographe:
Luc MICHAUD



Par **Suzanne RIVARD**
Présidente du
comité organisateur

Je suis très heureuse du déroulement du tournoi «Invitation» de curling qui vient de se terminer. Ça m'a fait une grande joie d'être la présidente de ce tournoi.

J'ai organisé ce tournoi, et c'était ma première expérience. Aussi, je pense qu'il m'a fallu beaucoup de courage parce qu'il y avait beaucoup de travail à faire pour faire de cette journée un succès.

J'ai eu beaucoup de plaisir à rencontrer les nombreux joueurs. J'ai même aimé les difficultés de communication que j'ai rencontrées avec les participants anglais de Toronto et d'Ottawa, car ils étaient bien aimables d'être venus nous voir.

Je regrette de n'avoir pas eu le plaisir de vous rencontrer chacun personnellement, car j'aurais été charmée de faire votre connaissance. Mais laissez-moi vous remercier de votre chaleureuse présence et de votre enthousiaste participation. À l'an prochain!

CHAMPION A
Mafia d'Ottawa
Prix: 275,00\$

Nom du Skip: Tony Hébert
Cheis Gorman
Colleen Henny
Laurent Deguire

CHAMPION B
Montréal
(Ville St-Laurent)
Prix: 225,00\$

Nom du Skip: Gilles Babin
William Craig
Bob Brière
Noreen Graig

PETITE BAGARRE A
Ottawa
Remise: épinglettes

Nom du Skip: Bill Manuel
Hector MacLean
Tom Walsh
Murielle Lafontaine

PETITE BAGARRE B
A.S.C., Québec
Remise: épinglettes

Nom du Skip: Daniel Gagnon
Pierrette Guay
Jacques Voyer
Fabienne Voyer

TÉL.: (514) 931-4555

IAN MARK & ASSOC.
AUDIOPROTHÉSISTE
HEARING AID ACOUSTICIAN

IAN MARK

4479 O. STE. CATHERINE W.
MONTREAL, P.Q. H3Z 1R6



L'équipe championne «Mafia d'Ottawa», avec François Gauthier, de Trois-Rivière.



L'équipe championne de Montréal, en compagnie de Suzanne Rivard, présidente du tournoi.



Une vue d'une des équipes en action.



Quelques joueurs et leurs amis, dont cet héros bien connu de la cause des sourds, Arthur Leblanc et son épouse lors du repas qui a suivi le tournoi.

Rapport sur le 5e Championnat Provincial de Curling pour les Sourds



Club de curling de Mont-Royal
12 janvier 1985



Par **Larry FAROVITCH**
Directeur du curling
F.S.S.Q.



L'Association de curling des sourds de Montréal fut l'hôte du 5e championnat provincial de curling pour les sourds, sanctionné par la Fédération sportive des sourds du Québec, le 12 janvier 1985. C'était la troisième fois que l'A.C.S.M. organisait un tel championnat, qui s'est tenu cette fois-ci au Club de curling de Ville-Mont-Royal.

J'ai le plaisir d'en être à ma cinquième année consécutive à la présidence de l'A.C.S.M. ainsi qu'au poste de directeur du curling pour la F.S.S.Q., et mon comité organisateur (pour la F.S.S.Q.) fut vraiment très satisfait du travail du comité hôte (de l'A.C.S.M.), présidé par Tom Boroday, pour le succès de leur organisation du championnat provincial de curling pour les sourds, édition 1985.

Un des faits saillants du championnat fut l'arrivée de participants de Hull, Montréal et Trois-Rivières (sauf Québec). Quatre équipes masculines et deux équipes féminines participèrent au tournoi. Dan Boroday conduisit son quatuor à une victoire de 7 à 2 contre mon équipe durant la finale. Malheureusement, son équipe composée de Gilles Babin et du second André Bélanger ne pourra pas participer au championnat canadien de curling pour les sourds, qui se tiendra à Saskatoon, en Saskatchewan, du 10 au 17 mars prochain, à cause de leur manque de fonds. À cause de cela, c'est mon équipe, composée de Guy Houle, de Hull, du second Bob Brière, de Montréal, et de Julio Fuoco, de Lavaltrie, comme capitaine, qui représentera le Québec au Championnat canadien. Moi, comme chef de l'équipe, j'y participerai pour la sixième année consécutive.

ÉQUIPES

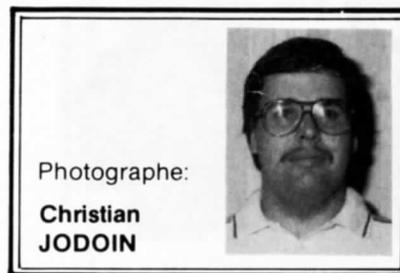
HOMMES

Club: Hamspead

- 1) **LARRY FAROVITCH** - Skip
(Hampstead)
MIKE RABY - 3rd
(Buckingham)
GUY HOULE - 2nd
(Hull)
JULIO FUOCO - Lead
(Lavaltrie)



Larry Farovitch, skip



Photographe:

**Christian
JODOIN**

La liste de nos records d'équipe pour le Québec aux championnats canadiens est la suivante:

Année	C.C.C.S.	Endroit	Record	Rang
			G - P	
1980	2e	Montréal	0 - 5	6e (dernier rang)
1981	3e	Winnipeg	3 - 7	5e
1982	4e	Québec	3 - 5	4e
1983	5e	Edmonton	7 - 3	3e (médailles de bronze)
1984	6e	Toronto	5 - 2	3e (médailles de bronze)
1985	7e	Saskatoon	? - ?	
1986	8e	Ottawa	? - ?	

Comme il n'y a eu que deux équipes féminines inscrites au championnat provincial, l'équipe de Suzanne Rivard, de Trois-Rivières, et celle de Noreen Craig, de Montréal, elles sont arrivées à égalité, ayant gagné une partie chacune. Par la suite, l'équipe menée par Suzanne Rivard et composée de Denise Aubé, de Québec, de Jacinthe Meunier, de Montréal, et de la capitaine Marjolaine Huard, de Montréal, remporta la victoire sur l'équipe de Noreen Craig lors de la manche supplémentaire au début de la troisième partie, et obtient ainsi le droit de participer au 7e championnat canadien de curling pour les sourds, à Saskatoon.

Durant la soirée, un banquet très délicieux fut servi, au club de curling de ville-Mont-Royal, et il n'y a pas de doute que tous les convives ont vraiment apprécié leur repas. Ensuite, les trophées perpétuels, les autres trophées, les médailles, les écussons et les cadeaux furent présentés à toutes les équipes. Tom Boroday, président-sortant du comité hôte de l'A.C.S.M. présenta deux trophées, ceux du meilleur joueur de l'année et de la meilleure joueuse de l'année, à Dan Boroday et Marjolaine Huard.

Le sixième championnat provincial de curling pour les sourds sera probablement tenu à Trois-Rivières l'an prochain, et Suzanne Rivard en sera la présidente.

Club: Dollard-des-Ormeaux

- 3) TOM BORODAY - Skip
(Dollard-des-Ormeaux)
- BILL CRAIG - 3rd
(St-Laurent)
- LAURENT DEGUIRE - 2nd
(Hull)
- GORDON MURPHY - Lead
(Montréal)



Tom Boroday, skip

Club: St-Laurent

- 2) DAN BORODAY - Skip
(St-Laurent)
- GILLES BABIN - 3rd
(St-Laurent)
- ANDRÉ BÉLANGER - 2nd
(St-Léonard)
- BOB BRIÈRE - Lead
(Laval)



Dan Boroday, skip

Club: Pierrefonds

- 4) MACKLIN YOUNGS - Skip
(Pierrefonds)
- GEORGE MILLS - 3rd
(Shawinigan Sud)
- RICHARD GINGRAS - 2nd
(Trois-Rivières)
- PETER LAMONTAGNE - Lead
(Longueuil)



Macklin Youngs, skip

FEMMES

Club: Trois-Rivières

- 1) SUZANNE RIVARD - Skip
(Trois-Rivières)
- DENISE AUBÉ - 3rd
(Québec)
- JACINTHE MEUNIER - 2nd
(Montréal)
- MARJOLAINE HAURD - Lead
(Montréal)



Suzanne Rivard, skip

Club: St-Laurent

- 2) NOREEN CRAIG - Skip
(St-Laurent)
- ILENE YOUNGS - 3rd
(Pierrefonds)
- ÉLAINE BORODAY - 2nd
(Dollard-des-Ormeaux)
- LUCIE RENAUD - Lead
(Hull)



Noreen Craig, skip

Résultat: femmes
1ère partie
Trois-Rivières 5 vs St-Laurent 9

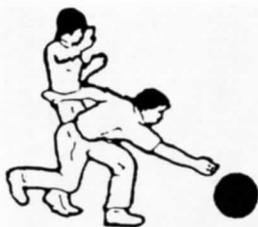
Résultat: femmes
2e partie
Trois-Rivières 18 vs St-Laurent 3

Résultat: hommes
1ère partie
St-Laurent 10 vs Dollard-des-Ormeaux 8

Résultat: hommes
1ère partie
Hampstead 11 vs Pierrefonds 4

Résultat: hommes
2e partie
Dollard-des-Ormeaux 13 vs Pierrefonds 6

Résultat: hommes
2e partie
Hampstead 2 vs St-Laurent 7



STATISTIQUES DE LA LIGUE DE GROSSES QUILLES DU C.L.S.M.

de sept. 1979 à mai 1984

Par
**Jacques
GARIEPY**



Ces statistiques contiennent le rendement des joueurs ayant joué trois ans ou plus dans la ligue. Vous vous les présentons peu à peu, au cours des prochains numéros.

RECORD INDIVIDUEL-HOMMES

Le plus haut simple de la saison chaque année - Hommes

NOM	PTS	ANNÉE
1- R. Nadeau	256	1979
2- R. Beauchamp	255	1980
3- S. Labrecque	244	1982
4- R. Beauchamp	242	1983
5- P. Lesiège	234	1984
6- R. Vézina	226	1981

Le plus haut triple de la saisons chaque année - Hommes

NOM	PTS	ANNÉE
1- S. Labrecque	654	1982-1984
2- R. Beauchamp	646	1983
3- F. Labrecque	633	1979
4- P. Lesiège	624	1981
5- J. Ouellet	607	1980

le plus haut simple de la saison chaque année - Femmes

NOM.	PTS	ANNÉE
1- G. Sarrazin	234	1984
2- M. Saladzius	218	1981
3- G. Sarrazin	206	1982
4- M. Saladzius	199	1983
5- M. Bherer	198	1980
6- D. Sarrazin	193	1979

Le plus haut triple de la saison chaque année - Femmes

NOM	PTS	ANNÉE
1- G. Sarrazin	576	1984
2- T. Turgeon	520	1980
2- G. Sarrazin	520	1983
3- T. Turgeon	509	1982
4- M. Saladzius	505	1981
5- T. Turgeon	488	1979

Ceux qui ont obtenu le plus de points

1- S. Labrecque	92,716 points
2- R. Beauchamp	88,115
3- F. Houle	81,607
4- J. Doumoulin	75,242
5- A.G. Desroches	72,221
6- P. Martin	65,156
7- R. Boily	64,417
8- G. Gravel	63,464
9- J. Labrecque	55,410
10- G. Ladouceur	49,973

Celles qui ont obtenu le plus de points

1- T. Turgeon	77,082 points
2- G. Sarrazin	54,898
3- M. Saladzius	52,733
4- J. Proulx	51,584
5- S. Trudel	44,229
6- C. Breton	36,813
7- M. Bherer	32,857
8- M. Allard	31,477
9- M. Langevin	26,995
10- R. Rechel	19,919

Ceux qui ont joué le plus de parties

1- S. Labrecque	552 parties
1- R. Beauchamp	552
2- F. Houle	543
3- A.G. Desroches	522
4- J. Doumoulin	499
5- R. Boily	462
6- G. Gravel	428
7- P. Martin	427
8- R. Saladzius	369
9- G. Ladouceur	348

Celles qui ont joué le plus de parties

1- T. Turgeon	552 parties
2- J. Proulx	459
3- G. Sarrazin	413
4- M. Saladzius	375
5- S. Trudel	369
6- C. Breton	312
7- M. Bherer	261
8- M. Allard	252
9- M. Langevin	222
10- R. Rechel	174

Germain Jolicoeur, M.D.

F.R.C.S.(C) C.S.P.Q.
ORTO-RHINO-LARYNGOLOGISTE

1851 EST, RUE SHERBROOKE
SUITE 810
MONTRÉAL H2K 4L5

Tél.: 527-8751

Tél.: (514) 326-5423

TDD: (514) 326-5429



Les Services ALTERNATIVE Services (1982) Inc.
Spécialiste en COMMUNICATION Specialist

Pierre Le Siège
Représentant

9915 ST-VITAL, MONTRÉAL-NORD, QUÉBEC H1H 4S5



Coup d'oeil sur le tournoi de ballon-balai du C.S.S.M.



Le 13 avril 1985.

Par **Jacques VADEBONCOEUR**
Président du C.S.S.M.

Photographe
Christian JODOIN

LUTTE

Voici quelques commentaires au sujet du 2e tournoi de ballon-balai de notre organisme, qui aura lieu le 13 avril prochain.

Vu le succès de notre premier tournoi du 18 février 1984, avec 8 équipes masculines et 4 féminines, nous ne serons aucunement surpris d'atteindre le cap des 10 équipes masculines et peut-être plus et, chez les femmes, nous prévoyons au moins autant d'équipes qu'en février '84. Ceci pourrait selon moi nous obliger de continuer le tournoi le lendemain, dimanche le 14 avril '85. Mais nous attendons les inscriptions officielles des clubs, et nous déciderons ensuite en temps et lieu.

Et pour faire changement à la coutume lors des soirées sportives pour la remise des prix et trophées, notre direction a eu l'idée de présenter un combat de lutte par équipes avec lutteurs sourds, ce qui sera vraiment une première dans le monde des sourds au Québec. Personnellement, je mijotais ce combat de lutte depuis belle lurette et, le 13 avril '85, les sourds pourront dire: «Enfin, on a des lutteurs sourds!»

Voici même un avant-goût du combat!

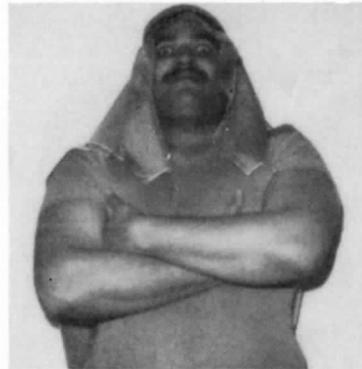
Et, pour finir, soyez assurés que l'on fera tout notre possible pour revenir au mois de février prochain, pour notre 3e tournoi, en 1986.



★ SUPER LUTTE ★

★ Samedi, 13 avril 85 – 20hres.

★ 6520 rue De Normanville, Mtl.

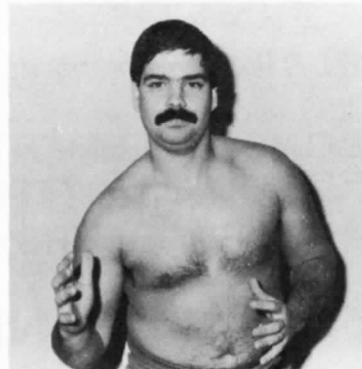


ABDULLAH
(Michel Farrell)

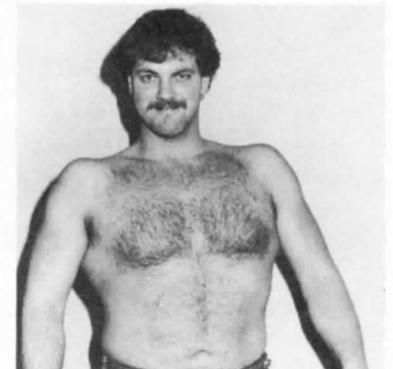


& **MICHEL «Justice» DUBOIS**
(Richard Chamberland)

? **Gérant Eddy Creatcheman** ?
VS



DINO BRAVO
(Sylvain Brault)



& **JACQUES ROUGEAU**
(Sylvain Goyer)

P.S.: Tous imités par des sourds

ERRATUM

Une omission bien involontaire et accidentelle s'est produite dans l'article de Jacques Vadeboncoeur dont le titre était: **Avant-goût sur le ballon sur glace 85**, paru à la page 20 du dernier numéro de **VOIR DIRE** (no. 9). Dans cet article, M. Vadeboncoeur faisait mention d'une liste de 11 équipes, avec commentaires. Il aurait fallu inscrire une douzième équipe, celle du Club sportif des sourds de Montréal (CSSM), celle justement dont M.Vadeboncoeur est président.

Il aurait fallu ajouter à l'article le paragraphe suivant:

12. Enfin le CSSM:
Voilà une équipe qui ressemble, selon plusieurs personnes, au RSC «A», et qui peut elle aussi causer des surprises à certaines équipes favorites. Que personne ne soit surpris si le RSC «A» ou le CSSM remporte un tournoi CC ou ouvert (ouf!).

NOS EXCUSES à monsieur Vadeboncoeur et bravo pour ses articles toujours appréciés.

Si non réclamé, retourner à:
l'Association des sourds du
Montréal métropolitain, Inc.
3600 rue Berri, suite 409-A,
Montréal, Qué. H2L 4G9



Un service POUR les handicapés auditifs PAR les handicapés auditifs.

NOUS VENDONS SEULEMENT DES APPAREILS SONORES
PHONE - TTY (2 ans de garantie) TELESCRIPTEURS DE MARQUE
RECONNUE et DÉCODEURS de TV COLORMAX.

SERVICE ET INFORMATIONS

Heures d'affaires: Mardi à Vendredi - 15 heures à 21 heures

Les Services ATS~Sourd Inc.
(TDD-DEAF Services Inc)

Siège social

Montréal:

65 ouest, de Castelnau, Suite 277
Montréal, Qc H2R 2W3
ATS-TDD: (514) 272-2629

Québec

2135, boul. St-Cyrille ouest
Sillery, Qc G1T 1A3
ATS-TDD: (418) 683-3011